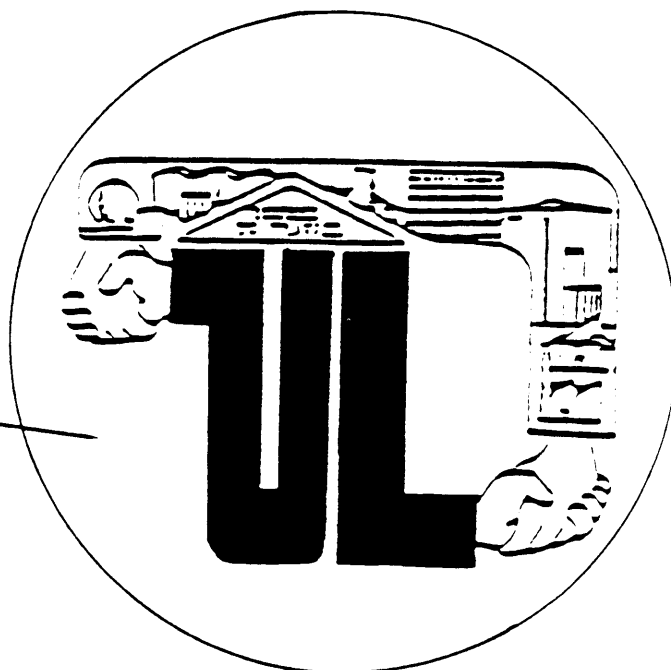


**EN DIRECT**  
**avec les**



## SOMMAIRE

**BILAN FNI DES 50 UNIONS LOCALES INVITEES  
AU 44E CONGRES CONFEDERAL**

**44e CONGRES / RENDEZ-VOUS DES 100 %  
CA BOUGE DANS LES UNIONS LOCALES**

**44e CONGRES. LE CONGRES DES CONGRESSISTES  
L'IMPACT UNION LOCALE, UN SUCCES QUI VIENT DE LOIN**

**PERSPECTIVES : ELECTIONS PRUD'HOMALES  
PLANS DE TRAVAIL DANS TOUTES LES UNIONS LOCALES**

**LE BILAN 91 DES UNIONS LOCALES. C'EST POSITIF**

Bulletin d'information (Secteur confédéral organisation)  
Directeur de la publication : Pierre Corneloup

## BILAN FNI DES 50 UNIONS LOCALES INVITEES AU 44E CONGRES CONFEDERAL

DEPART	UL	FNI 91	FNI 92	%	SYNDICATS à 100%
02	Laon	490	390	80	3
06	Cannes	1.211	644	53	21
07	Annonay	527	17	3	1
09	Foix	843	0	0	0
11	Narbonne	778	392	50	0
16	Cognac	416	255	62	9
17	Saintes	1.811	430	29	0
22	Saint Briec	2.858	1.426	50	13
25	Montbéliard	50	50	100	1
29	Quimper	1.920	370	19	0
30	Alès	1.367	512	37	5
31	Toulouse Mirail	3.076	654	21	4
33	Bordeaux Centre	2.311	505	21	0
34	Montpellier Centre	1.545	841	54	10
36	Chateauroux	1.600	700	45	6
37	Tours	2.190	836	38	5
42	Roanne	1.683	1.122	66	1
44	St Nazaire	405	262	64	0
45	Fleury les Aubrais	1.014	558	50	4
49	Angers	2.748	835	30	2
50	La Hague	74	44	59	5
51	Epernay	922	610	66	0
55	Verdun	385	112	43	8
56	Vannes	937	484	51	4
57	Sarreguemines	1.341	1.211	90	1
58	Clamecy	160	58	36	0
59	Roubaix	1.322	859	65	3
62	Boulogne	986	320	32	7
63	Clermond Fd	5.149	1.047	20	3
64	Bayonne	1.137	633	55	0
69	Villeurbanne	1.800	680	37	3
70	St Loup	25	14	58	3
73	Moutiers	336	131	1	1
75	Paris 3e	529	121	23	0
75	Paris 12e	3.373	1.072	31	0
76	Dieppe	1.412	282	20	2
77	Melun Sénart	470	187	39	5
78	Trappes	1.125	347	30	5
79	Melle	216	203	94	2
80	Amiens	2.300	903	39	15
81	Castres	453	184	40	8
84	Avignon	1.030	571	55	2
86	Civaux	34	37	108	2
87	Limoges Nord ZI	1.466	630	43	0
91	Massy	1.103	542	49	15
92	La Défense	1.476	790	53	15
93	Noisy Le Grand	821	292	35	0
93	Bobigny	1.872	520	27	0
94	Fontenay s/Bois	805	272	33	6
95	Cergy Pontoise	674	247	36	2
	Totaux	62.576	24.202	38	202

## 44E CONGRES - RENDEZ-VOUS DES 100 % CA BOUGE DANS LES UNIONS LOCALES

Le bilan des 50 unions locales invitées au 44e congrès sonne clair et traduit une réalité incontournable. Oui, ça bouge dans les unions locales.

Ca change dans le bon sens de ce qui est venu fort dans le 44e congrès, sur la nécessité d'une CGT à l'heure de notre temps qui fait ce qu'elle dit et dit ce qu'elle fait.

Ainsi peut-on dire qu'il y a eu adéquation entre la discussion sur la syndicalisation qui a occupé une grande place dans le congrès et le fait que :

- **primo** : toutes et tous les dirigeants d'unions locales invités au congrès étaient en possession de leur FNI 92 (ce qui n'est pas banal),
- **deuxio** : toutes les unions locales, avec certes des résultats contrastés, ont fourni des éléments précis de l'évolution du placement du FNI 92, dès le premier mois de l'année (ce qui est encore moins banal).

Ces résultats n'auraient pu être obtenus il y a quelques années.

Un syndicalisme en phase avec la réalité, **les diversités** du monde du travail et leurs évolutions, un syndicalisme qui prend appui sur **la revendication**, un syndicalisme qui se construit à partir **du syndiqué...** c'est ce que se sont déjà efforcé de mettre en oeuvre un plus grand nombre de nos dirigeants de syndicats, d'unions locales.

On s'est bousculé, on a corrigé, on a cherché et on cherche encore à porter au plus haut niveau possible cette activité CGT.

L'élan est donné, bravo à toutes celles et ceux qui ont accompli ces efforts, aux 50 unions locales invitées au congrès bien sûr, mais aussi à bien d'autres qui, n'étant pas invités "à Montreuil" ont pour autant participé à la préparation démocratique et au succès du 44e congrès.

Les 50 unions locales qui représentent un échantillon assez précis de la représentation géographique et de la diversité de notre réseau national d'unions locales, nous permet d'annoncer que globalement 38 % de FNI 92 ont été placés dans les syndicats de ces unions locales.

C'est une base de connaissance sans précédent, utile pour tous qu'il nous faut maintenant enrichir jusqu'à l'acquisition la plus rapide possible des 100 % qui permettrait à la CGT de se renforcer encore en 1992.

Comme en témoignent les 50 unions locales invitées, pas une "union locale" de village, de zone ou de grande ville, ne devrait être dans l'incapacité de maîtriser régulièrement les FNI 91, FNI 92 et les syndicats à 100 %, les adhésions et bases nouvelles.

C'est le minimum exigé pour conduire à bien l'activité des unions locales et transcrire très rapidement dans la vie notre volonté de faire du syndiqué, le véritable citoyen du syndicat.

Nous avons besoin pour le faire d'une impulsion des unions départementales et l'aide conjointe des fédérations et de la confédération. Nous nous y employons.

**44E CONGRES :**  
**LE CONGRES DES CONGRESSISTES**  
**L'IMPACT UNION LOCALE**  
**UN SUCCES QUI VIENT DE LOIN**

Dans le débat du congrès -263 interventions déposées, 45 intervenants au micro balladeur -, la place des unions locales n'a pas été en reste et il n'est pas inintéressant que se soient les délégués des syndicats eux-mêmes qui aient éprouvé le besoin d'en justifier l'importance en lien avec les enjeux considérables auxquels nous sommes confrontés.

Cela n'est pas surprenant dans la mesure où les unions locales, du fait de leur place et de leur rôle, sont les mieux placées pour anticiper sur le sens des évolutions, du remodelage de la société, sur les modifications du monde du travail. Elles en subissent les premières les effets, y fondent leur activité pratique et leur expérience, et apparaissent de par leur utilité comme un besoin incontournable pour les syndicats relevant de leur responsabilité.

Elles sont en même temps, un révélateur de ce qui bouge et est en train de bouger, un incomparable outil au service des unions départementales et des fédérations pour relever concrètement le défi du remodelage de la société et de ses bouleversements.

De ce point de vue, les unions locales ont largement contribué à la réussite de la préparation démocratique du 44e congrès et à son déroulement.

Les congrès d'unions locales et de syndicats tenus en 1991, les 32 rencontres régionales et départementales d'unions locales effectuées à la suite des décisions du CCN de Janvier 91, ont contribué pour leur part au riche et fructueux débat au 44e congrès et une volonté d'agir et de faire sans précédent.

De mémoire de militants, il se disait souvent "*nous n'avons jamais eu une aussi riche participation et un échange aussi fructueux*", ou bien "*nous obtenons d'excellents résultats lorsque nous mettons tous les syndicats en situation d'échanges, de s'enrichir de l'expérience et du contact des autres*".

Ces congrès d'unions locales ont battu en 1991 tous les records de participation avec 9.079 délégués, 3.481 syndicats rassemblés dans 184 unions locales. Les rencontres d'unions locales ont concerné 71 départements, 1.178 participants (dont 89 dirigeants de fédérations); Cela dépasse largement la participation aux rencontres nationales traditionnelles.

Tout commande donc de persévérer et d'amplifier nos efforts, porter plus loin encore notre activité pour renforcer la qualité opérationnelle des unions locales, en prenant bien la mesure que tout ce qui se fait même dans la plus modeste des unions locales du pays finit, en convergence avec les autres, par avoir des répercussions positives dans tous les domaines, que ce soit au plan départemental ou national.

## **PERSPECTIVES ELECTIONS PRUD'HOMALES PLANS DE TRAVAIL DANS TOUTES LES UNIONS LOCALES**

Nombre de nos organisations et unions locales en particulier, ont d'ores et déjà engagé un travail minutieux de préparation des élections prud'homales qui se dérouleront le 9 Décembre prochain.

Le besoin est ressenti, plus s'approchent les échéances, d'une impulsion coordonnée plus forte, prenant en compte les expériences déjà engagées.

A ce stade de la campagne, il nous semble indispensable de ne pas faire l'économie des explications utiles sur l'enjeu de ces élections et les conditions particulières dans lesquelles elles vont se dérouler pour mobiliser le maximum de syndiqués, de syndicats, de militants, (se reporter à l'intervention de Bernard LACOMBE au 44e congrès et au livre de Jean-Claude POITOU).

Simultanément, les dispositions concrètes doivent être dégagées sans tarder pour la recherche des candidatures, la bataille pour la transparence des inscriptions, la mise en place des collectifs électoraux dont la mission centrale s'appuiera sur :

- le parrainage,
- l'affichage,
- la campagne de propagande et de syndicalisation.

De plus, afin de montrer toute l'importance de l'institution prud'homale et l'efficacité des élus CGT, il convient de multiplier les compte-rendus de mandats (voir ci-après un extrait parlant du bulletin de l'union locale de COLMAR).

### **I- BIEN FAIRE MESURER L'ENJEU ET LES CONDITIONS PARTICULIERES DES ELECTIONS PRUD'HOMALES 1992.**

Des résultats obtenus par la CGT le 9 Décembre 1992, découleront pour une part l'avenir des acquis, des revendications des salariés, aujourd'hui fortement mis en cause par le gouvernement et le patronat qui cherchent à pousser les feux maximaux de l'exploitation des salariés en s'appuyant notamment sur "l'Europe".

Dans cette bataille, rien n'est jamais acquis d'avance pour personne. La lutte des travailleurs, de nombreux exemples en témoignent, peut contraindre gouvernement et patronat à reculer, voire à satisfaire des revendications salariales, d'embauches, de conditions de vie et de travail, de réduction du temps de travail, etc..

Les potentialités d'un mouvement social suffisamment puissant, pour contraindre patrons et gouvernement à modifier leur politique anti-sociale et satisfaire les revendications existent. A nous de l'aider à se développer.

Avec une CGT plus forte, unitaire, combative, les salariés ont la garantie de préserver leurs droits et acquis, de se donner une perspective sûre de voir ce mouvement social se développer jusqu'au bout.

De même que nous avons interpellé les salariés en leur disant, "le 44e congrès de la CGT cela vous regarde, cela vous concerne, c'est le votre", nous devons de la même manière les interpeller en leur disant, "ces élections sont les vôtres, le vote CGT c'est votre affaire, faites le partager autour de vous".

Nous devons d'ailleurs d'autant, rendre acteurs les salariés du vote CGT que les conditions du vote en 1992, avec la réforme du code électoral, nous place dans une situation différente qu'en 1987. Il nous crée des difficultés et obstacles que nous ne pourrions surmonter sur le fond qu'en nous adressant largement à toutes celles et à tous ceux qui ont intérêt à ce que le vote CGT n'en soit pas affecté.

Nous avons pour objectif, d'engager une campagne dynamique, large, ouverte, visant à entraîner le maximum de syndiqués.

Mesurons et faisons mesurer combien est important dès à présent l'engagement de l'adhérent pour la mise en oeuvre concrète, au quotidien du 44e congrès, ce qui le placera le moment venu en position optimum pour être cet agent du vote C.G.T.

## **II- RECHERCHE DES CANDIDATURES ET COLLECTIFS ELECTORAUX**

Nous aurons l'occasion de revenir amplement sur ces questions. Pour l'heure, il importe de ne prendre aucun retard en la matière et de créer les conditions de la mise en place d'un dispositif électoral correspondant à la réalité des salariés, à la couverture du terrain.

Les collectifs électoraux doivent viser à nous adresser hardiment au monde du travail dans toute sa diversité. Ils doivent encore mieux qu'en 1987 couvrir les **entités locales réelles** qui vont bien au-delà des localités, en ciblant les concentrations de salariés :

- collectifs de localités,
- collectifs de quartiers, de site à forte densité de salariés,
- collectifs de zones industrielles et commerciales,
- collectifs de cités administratives.

D'ores et déjà, considérons la campagne comme engagée. Chaque union locale aura le soin d'examiner son propre plan de travail. Il ne s'agit pas en l'occurrence de "stopper" les efforts entrepris sur les axes stratégiques de l'union locale, mais de leur donner plus de relief avec la campagne des élections prud'homales.

## **III- PLANS DE TRAVAIL QUI S'APPUIENT PLUS QUE JAMAIS SUR :**

- 1- une connaissance précise du placement du FNI et de son impulsion,
- 2- l'animation de la bataille des élections professionnelles dans les entreprises et l'organisation de la remontée des résultats,
- 3- l'organisation des congrès de syndicats et de l'union locale,
- 4- la mise en place et la formation des secrétaires à l'organisation, dans les U.L. et les entreprises de plus de 50 salariés.

Conforter l'union locale sur ces bases, c'est donner de l'assise à la bataille des élections prud'homales qui va nécessiter plus que jamais un immense effort de parrainage, de visites de syndicats, de collages, ce qui suppose la mobilisation de tous les syndicats, de toute la direction de l'union locale.

## **LE BILAN 91 DES UNIONS LOCALES : C'EST POSITIF**

Depuis que nous avons commencé un recensement précis : **563 UNIONS LOCALES ONT RASSEMBLE DANS LEUR CONGRES**, 24.683 militants, 8.512 syndicats. C'est une force et un potentiel considérable qui ne cesse de grandir tous les ans. Faisons le fructifier.

**EN 1991** : 184 congrès d'unions locales ont eu lieu et ont rassemblé 9.079 participants et 3.481 syndicats. C'est le record absolu de participation (le précédent datait de 1988 à la veille du 43e congrès avec 8.483 participants).

**LE NOMBRE DE SECRETAIRES A L'ORGANISATION D'UNIONS LOCALES EST PORTE** à 502, soit 12 de plus qu'en 1990.

**LE NOMBRE DE CONGRES D'UNIONS LOCALES PREVU POUR 1992** est à notre connaissance de 195, pour l'instant. 251 unions locales n'ont jamais tenu congrès, contre 274 en 1990. Il y a donc une légère amélioration, mais il est du devoir de toutes les organisations de la CGT (U.D., Fédérations, unions locales, syndicats, confédération) de contribuer à ce que toutes les unions locales tiennent congrès à échéance régulière (2 ans maximum).

**En 1992, nous proposons que se tienne au moins une assemblée générale et dans le meilleur des cas, un congrès dans les unions locales où il n'y a jamais eu congrès.**

A l'heure actuelle, sur 563 congrès d'unions locales recensés nationalement :

- \* 40 % des U.L. tiennent congrès au moins tous les 2 ans,
- \* 28 % des U.L. tiennent congrès au moins tous les 3 ans,
- \* 32 % des U.L. tiennent congrès de façon plus irrégulière,

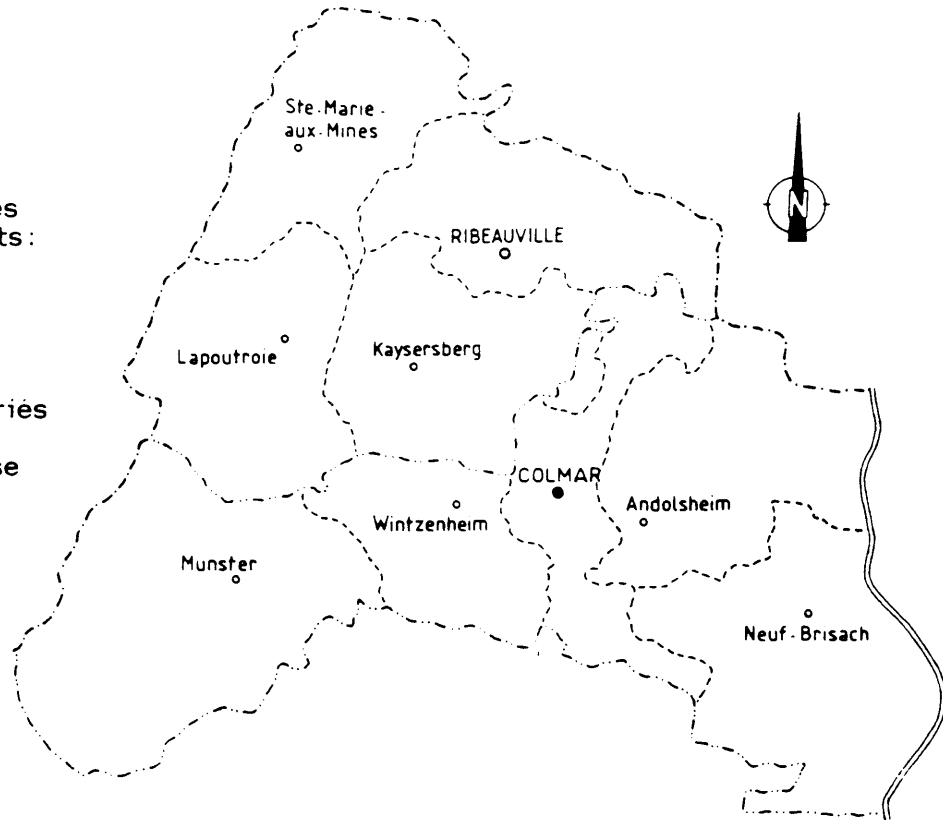
# LE CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE COLMAR

Il couvre les communes de deux arrondissements:

**COLMAR  
RIBEAUVILLE.**

Il concerne tous les salariés relevant du droit privé, dont le lieu de travail se trouve dans l'une des communes de ces deux arrondissements, soit

**environ  
50 000 salariés**



## *Pendant l'année 1991...*

**1 289 salariés ont saisi le Conseil de Colmar, soit pres d'une personne pour 40 salariés...**

**Cela signifie que chaque salarié peut s'attendre à avoir besoin du Conseil des Prud'hommes au moins une fois durant sa carrière....**

**Parmi les affaires closes en 1991:**

361 affaires ont été classées  
57 conciliations ont satisfait le salarié plaignant,  
566 jugements ont été prononcés

**Des résultats non négligeables...**

**2 150 000 Frs** environ de condamnations ont été prononcées contre les employeurs en irrégularité, au profit des salariés.

**La moitié** des condamnations sont **supérieures à 10 000 Frs.**

### **Les plaintes des salariés:**

**60 %** concernent des problèmes relatifs à des licenciements,  
**20 %** sont des litiges au sujet des salaires,  
**20 %** ont d'autres motifs

**LES 7 CONSEILLERS CGT ONT PRIS TOUTE  
LEUR PART DANS CES RESULTATS.**

N° 21  
DÉCEMBRE 1991

263, rue de Paris  
93516 Montreuil  
C.P.P.A.P. N° 2630 D 73

Le Secteur  
National  
de  
la  
Syndical  
et  
de  
la  
Vie

CGT  
**SECRETARIE  
L'ORGANISATION**

# **LE PARRAINAGE AUJOURD'HUI POURQUOI COMMENT**

## **SOMMAIRE**

PARRAINER, POURQUOI : Michel WARCHOLAK	P. 3
1 - PARRAINER, QUI ?	P. 6
2 - QUI PARRAINE ?	P. 7
3 - PARRAINER, COMMENT ?	P. 8
4 - PARRAINER, JUSQU'OU ?	P. 8
5 - LA CREATION DU SYNDICAT	P. 9
6 - EN GUISE DE CONCLUSION	P. 12
7 - ANNEXE A - LES STATUTS DU SYNDICAT	P. 13
ANNEXE B - LES DROITS SYNDICAUX ET LES ORGANISMES DE REPRESENTATION DES SALARIES DANS L'ENTREPRISE	P. 14
ANNEXE C - COMMENT S'EFFECTUE LA VENTILATION DE LA COTISATION	P. 19
ANNEXE D - COMMENT PROCEDER A LA MISE EN PLACE DU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE DES COTISATIONS	P. 20
MODELES DE LETTRES	P. 22

5 Frs l'exemplaire  
A commander au matériel syndical  
confédéral  
Pour tout renseignement,  
s'adresser au secteur organisation  
confédéral.